

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Trentième session du Comité pour les animaux
Genève (Suisse), 16 – 21 juillet 2018

Questions spécifiques aux espèces

Maintien des annexes

Examen périodique des Annexes

Étude d'espèces

ZYZOMYS PEDUNCULATUS – RAPPORT DE L'AUSTRALIE

1. Le présent document a été soumis par l'Australie*.
2. Après la 29^e session du Comité pour les animaux (Genève, Suisse, juillet 2017) et en réponse à la notification aux Parties no. 2017/069, l'Australie s'est engagée à évaluer *Zyzomys pedunculatus* dans le cadre de l'Examen périodique des espèces inscrites aux Annexes I et II [résolution Conf. 14.8 (Rev. CoP17)].
3. Ce taxon est endémique de l'Australie.
4. Suite à notre examen de la situation de cette espèce, l'Australie recommande que *Zyzomys pedunculatus* soit transférée de l'Annexe I à l'Annexe II conformément aux dispositions de la résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP17) annexe 4 Mesures de précaution A. 1. et A. 2. a) i).

* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES (ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

Langue originale: anglais

CoP18 Prop. X

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Dix-huitième session de la Conférence des Parties
Colombo (Sri Lanka), 23 mai – 3 juin 2019

EXAMEN DES PROPOSITIONS D'AMENDEMENT DES ANNEXES I ET II

A. Proposition

Cette proposition vise à transférer *Zyromys pedunculatus*, une espèce endémique en Australie, de l'Annexe I à l'Annexe II. Le transfert de cette espèce est conforme aux principes de précaution énoncés aux paragraphes A.1 et A. 2. a) i) de l'annexe 4 de la résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP17) de la CITES.

B. Auteur de la proposition

Australie*.

C. Justificatif

1. Taxonomie

- 1.1 Classe: Mammalia
- 1.2 Ordre: Rodentia
- 1.3 Famille: Muridae
- 1.4 Genre, espèce ou sous-espèce, et auteur et année: *Zyromys pedunculatus* (Waite, 1896)
- 1.5 Synonymes scientifiques: *Conilurus pedunculatus* (Waite, 1896)
- 1.6 Noms communs:
- | | |
|-----------|--|
| anglais: | Central Rock-Rat, Central Thick-tailed Rock Rat, Macdonnell Range Rock-rat, Antina |
| French: | Rat à grosse queue |
| espagnol: | Rata coligorda |
- 1.7 Numéros de code:

2. Vue d'ensemble

Lors de sa vingt-neuvième session, (AC29 Com 7 Rev) le Comité pour les animaux a choisi *Zyromys pedunculatus* (rat à grosse queue) pour le soumettre à un examen entre la CoP17 et la CoP19 conformément à la résolution Conf. 14.8 (Rev. CoP17) *Examen périodique des espèces inscrites aux*

* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES (ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

Annexes I et II. Les Parties ont été informées du choix du Comité pour les animaux par la Notification 2017/069. L'Australie a entrepris de mener à bien cet examen périodique.

Zyzomys pedunculatus a été inscrit à l'Annexe I de la CITES le 1^{er} juillet 1975. Les incendies de large envergure et la prédation par les chats sauvages sont au nombre des principales menaces qui pèsent sur *Z. pedunculatus* (TSSC 2018). L'espèce est enregistrée dans le parc national de Tjoritja dans les West MacDonnell Ranges et est protégée à l'échelle nationale. La base de données de la CITES sur le commerce ne fait état d'aucun commerce pour cette espèce.

La résolution Conf. 9.24 (Rev CoP17) stipule que, lors de l'examen des propositions d'amendement des Annexes I et II, les espèces *qui sont, ou pourraient être, affectées par le commerce*, devraient être inscrites à l'Annexe I si elles remplissent au moins un des critères biologiques énumérés à l'annexe 1. Une espèce "est ou pourrait être affectée par le commerce " si:

- i) on sait que l'espèce fait l'objet d'un commerce (en utilisant la définition du "commerce" qui figure à l'Article I de la Convention), et que le commerce a ou peut avoir un impact préjudiciable sur l'état de conservation de l'espèce; ou
- ii) on soupçonne que l'espèce fait l'objet d'un commerce ou qu'il existe une demande internationale potentielle démontrable pour l'espèce, ce qui peut nuire à sa survie à l'état sauvage.

Il n'y a pas d'incidence connue du commerce de cette espèce; en tant que telle, l'espèce ne fait manifestement pas l'objet d'un commerce. Il n'y a pas de demande internationale potentielle supposée ou démontrable pour cette espèce. Des échanges commerciaux sont peu probables à l'avenir. Rien ne prouve que le commerce international constitue ou pourrait constituer une menace pour la survie de cette espèce. Par conséquent, *Z. pedunculatus* ne répond pas aux critères de base pour l'inscription à l'Annexe I. *Zyzomys pedunculatus* est donc éligible pour être transféré de l'Annexe I à l'Annexe II, conformément à la résolution Conf. 9.24 (Rev CoP17).

3. Caractéristiques de l'espèce

3.1 Répartition géographique

Zyzomys pedunculatus est endémique en Australie, où sa présence n'est actuellement connue que les West MacDonnell Ranges, à l'ouest d'Alice Springs dans le Territoire du Nord, sur les crêtes plus élevées de la chaîne Chewings à l'ouest (qui comprend le Mt Giles) et de la chaîne Heavitree (qui comprend Counts Point) dans le parc national de Tjoritja (West MacDonnell), et à l'ouest du Mt Edward, sur la Haast's Bluff Aboriginal Land Trust (McDonald et al. 2017). Compte tenu de l'important effort de relevé à basse altitude et sur d'autres géologies (McDonald et al. 2013), les crêtes de quartzite à plus haute altitude (>950 m) semblent fournir un habitat refuge pour l'espèce pendant les phases contractées du cycle de population (McDonald et al. 2017).

Dans le passé, l'espèce avait une répartition plus large, avec la présence enregistrée d'animaux vivants ou des dépôts dans les grottes dans le Territoire du Nord à Uluru-Kata Tjuta National Park, Illamurta (James Range), Haast's Bluff (West MacDonnell Ranges), Mount Liebig, Napperby Station, Devils Marbles, The Granites (désert de Tanami), et Davenport Range (Woinarski et Burbidge 2016), et des dépôts récents dans les grottes de Cape Range, Australie-Occidentale (Woinarski et al. 2014).

3.2 Habitat

L'espèce semble avoir pour habitat un sol pierreux, notamment des reliefs rocheux accidentés, des éboulis, des collines et le fond de vallées soutenant une gamme de végétation ouverte, telle que de touffes et prairies à hummocks, arbustes et terres basses boisées ouvertes (Woinarski et al. 2014). Les résultats d'une étude récente confirment l'hypothèse selon laquelle les montagnes et les crêtes de quartzite à plus haute altitude (>1100m) peuvent fournir un habitat refuge à *Z. pedunculatus* (McDonald 2012, McDonald et al. 2015).

3.3 Caractéristiques biologiques

Zyzomys pedunculatus est un rongeur nocturne principalement granivore, dont le régime alimentaire comprend également d'autres matières végétales (feuilles et tiges) et des insectes (Nano et al. 2003, Edwards 2013a). L'espèce affiche des fluctuations de sa population en réponse aux conditions

climatiques (McDonald 2012). Des juvéniles ont été signalés sur le terrain en avril, juillet et novembre, ce qui indique que la reproduction peut intervenir tout au long de l'année dans des conditions appropriées (Nano 2008, Edwards 2013a). La durée d'une génération est estimée à 1 à 2 ans, étant donné que la maturité sexuelle est atteinte à l'âge de 5 à 6 mois en captivité (Gaikhorst et Lambert 2009) et que la longévité est probablement de 2 à 3 ans selon les espèces congénériques (Woinarski et Burbidge 2016).

3.4 Caractéristiques morphologiques

Zyomys pedunculatus est un rongeur trapu pesant environ 70-120 grammes. La longueur de sa queue est égale à la longueur de la tête et du corps (McDonald 2012) ou légèrement plus longue, mesurant jusqu'à 14 cm, et comme pour les autres rats à grosse queue, de la graisse est stockée à sa base. Le corps est recouvert d'une longue fourrure jaune-brun sur le dos et d'une fourrure crème à blanche sur le ventre (Watts and Aslin 1981).

3.5 Rôle de l'espèce dans son écosystème

Zyomys pedunculatus est essentiellement mais pas exclusivement granivore (Nano et al. 2003, Edwards 2013a), et a été considéré comme un spécialiste de l'habitat rupestre (Freeland et al. 1988).

4. Etat et tendances

4.1 Tendances de l'habitat

L'aire de répartition de l'espèce devrait continuer à décliner (Woinarski et al. 2014, Woinarski et Burbidge 2016, TSSC 2018) en raison de la modification de la qualité de l'habitat causée par de multiples facteurs, y compris la modification des régimes des feux, les feux de forêt à l'échelle du paysage, les impacts du changement climatique (TSSC 2018) ainsi que la prédation par les chats sauvages (voir aussi la section 5).

4.2 Taille de la population

Les données ne permettent pas d'obtenir des estimations solides de la taille de la population, car les taux de capture sont faibles (TSSC 2018). La taille de la population de l'espèce est estimée à moins de 1000 individus matures (Woinarski et al. 2014, Woinarski et Burbidge 2016) voire moins de 800 individus matures (TSSC 2018).

4.3 Structure de la population

On ne dispose d'aucune information connue sur la structure de la population de cette espèce.

4.4 Tendances de la population

On estime que *Zyomys pedunculatus*, tout comme les autres rongeurs australiens des zones arides, subit des fluctuations spectaculaires de sa population en réponse aux conditions climatiques, en particulier les précipitations (McDonald 2012). Nano (2008) a décrit l'espèce comme "ayant des hauts et des bas" mais aussi comme une espèce rare et extrêmement limitée. La tendance à long terme est la diminution de la taille de la population (Woinarski et al. 2014, Woinarski et Burbidge 2016). Selon les estimations, la population a diminué d'au moins 81% en 10 ans (2000-2001 à 2010-2011), et ce taux de déclin pourrait se poursuivre (TSSC 2018).

4.5 Tendances géographiques

La documentation sur les fossiles et subfossiles récente indique que *Z. pedunculatus* s'est répandu dans le passé à travers l'intérieur de l'Australie-Occidentale jusqu'à la côte de Cape Range (Woinarski et al. 2014). L'espèce a affiché un déclin très marqué de son aire de répartition depuis l'arrivée des Européens en Australie (Woinarski et Burbidge 2016) et l'aire de répartition de l'espèce a encore diminué depuis 1992 (Woinarski et al. 2014).

L'espèce n'est actuellement connue que dans un petit nombre de localités éparées du centre de l'Australie continentale dans le Territoire du Nord, avec une zone d'occupation estimée à 20 km² (Woinarski et Burbidge 2016), une zone d'habitat occupée de moins de 5 km² (McDonald et al. 2017,

TSSC 2018) et une occurrence couvrant 906 km² (TSSC 2018). L'absence de données sur l'espèce à l'extérieur des West MacDonal Ranges depuis 1970 implique un recul apparent de l'occurrence de plus de 95% au cours des 50 dernières années (McDonald et al. 2017).

5. Menaces

Les principales menaces qui pèsent sur le rat à grosse queue sont les incendies de grande ampleur, la prédation par les chats sauvages (TSSC 2018), et l'interaction entre ces facteurs (à savoir le fait que les chats chassent plus souvent et avec de meilleurs résultats dans les zones récemment incendiées). Au nombre des autres menaces on peut citer la modification de l'habitat et l'appauvrissement des ressources en raison des variations dans les régimes des feux, et éventuellement la prédation par les chiens ou les renards, la dégradation de l'habitat par les herbivores introduits et les graminées exotiques envahissantes (Woinarski et al. 2014, Woinarski et Burbidge 2016). La variation climatique à l'échelle décennale (Letnic et al. 2005) est également susceptible de désavantager cette espèce (Woinarski et Burbidge 2016, McDonald et al. 2017, TSSC 2018). La prédation par les chats est considérée comme un risque très élevé, voire extrême pouvant entraîner l'extinction de l'espèce (McDonald et al. 2017) la preuve étant faite que les chats ciblent davantage les rats à grosse queue que d'autres petits mammifères.

Rien n'indique que le commerce international menace la survie de cette espèce.

6. Utilisation et commerce

6.1 Utilisation au plan national

Aucune.

6.2 Commerce licite

Aucun commerce n'est inscrit dans la base de données sur le commerce CITES et l'espèce ne fait pas l'objet d'un commerce.

6.3 Parties et produits commercialisés

Aucun commerce n'est inscrit dans la base de données sur le commerce CITES.

6.4 Commerce illicite

Il n'existe pas d'incidence connue d'un commerce illégal de cette espèce. Le commerce illégal n'est pas considéré comme un facteur de déclin pour cette espèce.

6.5 Effets réels ou potentiels du commerce

L'espèce est protégée au niveau national. Il n'existe pas d'incidence connue du commerce de cette espèce. On n'estime pas que le commerce ait un effet préjudiciable sur l'état de conservation de l'espèce. Il n'existe pas de demande internationale potentielle démontrable pour cette espèce. Le commerce de l'espèce à l'avenir est peu probable; un commerce à des fins scientifiques ou de conservation des spécimens restants pourrait intervenir et des mesures nationales de surveillance continue sont en place pour limiter tout impact potentiellement préjudiciable pour l'espèce.

7. Instruments juridiques

7.1 Au plan national

Zygomys pedunculatus est inscrit sur la liste des espèces En danger critique d'extinction en vertu de la législation nationale australienne sur l'environnement – l'*Environment Protection and Biodiversity Conservation Act 1999* (EPBC Act).

L'espèce est également inscrite comme Menacée dans le Territoire du Nord en vertu de la loi *Territory Parks and Wildlife Conservation Act 2000*, et comme En danger critique d'extinction en Australie-Occidentale en vertu de la loi *Wildlife Conservation Act 1950*.

7.2 Au plan international

Zyomys pedunculatus est inscrit à l'Annexe I de la CITES depuis 1975. Le commerce de cette espèce n'est pas autorisé et tout échange non commercial exige un permis CITES.

L'espèce est inscrite comme En danger critique d'extinction A2abce sur la Liste rouge de l'UICN.

8. Gestion de l'espèce

8.1 Mesures de gestion

Zyomys pedunculatus fait l'objet d'un avis de conservation approuvé et d'un plan de restauration en vertu de la législation nationale relative à l'environnement.

L'avis de conservation approuvé énonce les motifs pour lesquels l'espèce est inscrite comme menacée en vertu de la législation nationale relative à l'environnement, les principaux facteurs qui en sont la cause et des informations sur ce qui pourrait être fait de manière appropriée pour arrêter le déclin de l'espèce ou favoriser son rétablissement (ou si rien ne peut être fait de manière appropriée).

Le plan de restauration identifie les mesures de gestion et les recherches nécessaires pour mettre fin au déclin de l'espèce et soutenir son rétablissement afin de maximiser ses chances de restauration à long terme dans la nature. Le Gouvernement australien s'est engagé à agir conformément à un plan de restauration qui est en vigueur en vertu de la législation nationale relative à l'environnement, et à mettre en œuvre le plan tel qu'il s'applique aux zones gérées par le Commonwealth. Le plan national de restauration est celui de Cole (1999) qui est entré en vigueur en vertu de la législation nationale relative à l'environnement à partir de 2000. Ce plan de restauration a été évalué et il devrait être remplacé par un nouveau projet (McDonald et al. 2017) en vertu de la législation nationale relative à l'environnement.

Le Gouvernement australien a identifié *Z. pedunculatus* comme l'un des 20 mammifères prioritaires pour une trajectoire améliorée d'ici 2020 dans le cadre de la 'Threatened Species Strategy' (stratégie en faveur des espèces menacées). Le Département de l'environnement et des ressources naturelles du gouvernement du Territoire du Nord a identifié *Z. pedunculatus* comme l'une des 10 espèces prioritaires et met en œuvre les actions identifiées dans le projet de plan de restauration de 2017 (McDonald et al. 2017).

La restauration de l'espèce dépend principalement de la réduction des impacts suivants : chats sauvages, détermination et application de pratiques de gestion des incendies favorables et, si possible, établissement et sécurisation des populations grâce à des transferts. L'une des mesures clés identifiées dans le projet de plan de restauration consiste à élaborer une stratégie de transfert afin d'évaluer les avantages et les risques, et à recommander la meilleure approche pour établir une population assurant la survie de cette espèce. La lutte expérimentale contre les chats sauvages et la gestion des incendies à petite échelle, alliées à un programme de surveillance des chats sauvages et de *Z. pedunculatus*, ont été mis en œuvre depuis 2015. Une stratégie de gestion des incendies tenant spécifiquement compte de l'espèce est en cours d'élaboration pour le West MacDonnell National Park. Les critères à respecter dans tout programme de gestion de l'espèce en captivité ont été identifiés, et notamment les risques, et sont pris en compte dans l'option des transferts d'un lieu à l'autre dans la nature (voir aussi la section 8.4) (McDonald et al. 2017).

8.2 Surveillance continue de la population

Au début des années 1990, on a pensé que l'espèce était éteinte. Cependant, elle a été redécouverte en 1996 dans les West MacDonnell Ranges dans le Territoire du Nord.

Une surveillance continue au moins annuelle de la population a été établie entre 1996 et 2006 (Edwards 2013b; McDonald et al. 2015). En 2002, la population s'est effondrée et aucun individu n'a été enregistré sur les sites de surveillance entre 2002 et 2006 (Edwards 2013b). D'autres relevés dans les West MacDonnell Ranges entre 2009 et 2012 ont indiqué que certains sites continuaient à donner un habitat précaire à de petites populations (McDonald et al. 2017). D'autres études, y compris dans des zones où l'espèce n'a pas été rencontrée depuis les années 1960, ont été entrepris en 2013 et 2014 (McDonald et al. 2015).

Un programme annuel de surveillance continue de *Z. pedunculatus* et des chats sauvages est en œuvre depuis 2015 (McDonald et al. 2017). Les priorités de l'étude et de la surveillance continue ont été identifiées comme suit : entreprendre des études ciblées pour évaluer plus précisément l'étendue géographique totale de l'espèce, les changements dans l'étendue de l'occurrence et la zone d'occupation, l'abondance relative et la viabilité des populations dans l'aire de répartition de l'espèce (TSSC 2018); déterminer l'étendue de l'habitat refuge principal actuellement utilisé pour l'espèce et surveiller les changements dans la proportion de l'habitat occupé; déterminer la taille du domaine vital et l'écologie spatiale de l'espèce et celle des chats sauvages dans et autour de l'habitat refuge principal (McDonald et al. 2017).

8.3 Mesures de contrôle

8.3.1 Au plan international

Zyzomys pedunculatus est inscrit à l'Annexe I de la CITES.

8.3.2 Au plan interne

Zyzomys pedunculatus est protégé par la législation étatique, territoriale et nationale dans l'ensemble de son aire de répartition actuelle et passée (voir section 7.1).i

L'espèce est inscrite sur la liste des espèces En danger critique d'extinction en vertu de la législation nationale australienne sur l'environnement (*Environment Protection and Biodiversity Conservation Act 1999*). En vertu de cette loi, toute mesure qui a, aura ou est susceptible d'avoir un impact important sur l'espèce doit être approuvée par le Ministre de l'environnement du Gouvernement australien. Les mouvements internationaux de l'espèce sont également réglementés par cette législation nationale.

Lorsqu'il prend une décision concernant une mesure susceptible d'avoir un impact sur l'espèce et sur les conditions à remplir avant l'approbation d'une mesure, le ministre ne doit pas être en conflit avec le plan de restauration en vigueur en vertu de la législation nationale relative à l'environnement et doit tenir compte de tout avis de conservation approuvé pour l'espèce.

L'espèce est inscrite sur la liste des espèces En danger critique d'extinction en vertu de la législation applicable dans l'État d'Australie-Occidentale (*Biodiversity Conservation Act 2016*) sur la liste des espèces menacées dans le Territoire du Nord (*Territory Parks and Wildlife Conservation Act 2000*).

8.4 Elevage en captivité et reproduction artificielle

Des populations provenant d'élevages en captivité ont existé dans le passé et leur maintien était l'une des mesures proposées dans le cadre de la planification de la restauration de l'espèce (Cole 1999). Ces populations ont permis de mieux connaître *Z. pedunculatus* et les critères à respecter en matière d'élevage, mais le dernier spécimen élevé en captivité est mort en 2011 (McDonald et al. 2017).

Le rétablissement d'une population élevée en captivité est récemment devenu la pierre angulaire des mesures visant à lutter contre le déclin des populations sauvages et l'extinction potentielle de l'espèce. Toute population élevée en captivité à l'avenir aura pour objectif la réintroduction dans la nature (Gouvernement australien 2017; McDonald et al. 2017). Toute proposition visant à établir une population élevée en captivité est subordonnée à un alignement sur un plan de transfert spécifique. Un tel plan doit préciser les objectifs, les délais et les points finaux du programme d'élevage, et avoir évalué les options de transfert, l'élevage en captivité provisoire et les risques associés (McDonald et al. 2017).

8.5 Conservation de l'habitat

Les avis en matière de conservation et le plan de restauration de l'espèce identifient les mesures à prendre pour remédier à la dégradation de l'habitat et à l'épuisement des ressources. Les priorités en matière de gestion de l'habitat de l'espèce comprennent : l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de gestion des incendies qui répondent aux besoins de l'espèce; le maintien d'une proportion élevée de l'habitat d'un âge suffisant après l'incendie pour fournir une couverture adéquate à l'espèce, ainsi qu'un contrôle immédiat et continu des prédateurs après les incendies; la surveillance et le contrôle de

la densité des chevaux sauvages; et la gestion des herbes envahissantes pour réduire les charges de combustible (TSSC 2018).

8.6 Mesures de sauvegarde

Indépendamment de toute reclassification en vertu de la CITES, l'espèce continuera d'être soumise à la législation nationale australienne relative à l'environnement, ainsi qu'à la législation de l'État relative à l'environnement. L'espèce ne fait l'objet d'aucun prélèvement commercial dans l'ensemble de son aire de répartition. Les prélèvements dans la nature sont contrôlés à la fois par la réglementation nationale et par celle des États et des territoires. L'autorisation de prélèvement ou d'autres mesures susceptibles d'avoir un impact sur l'espèce doivent être conformes au plan de restauration de l'espèce.

9. Information sur les espèces semblables

Le genre *Zyromys* contient cinq espèces (ALA 2018). Toutes se caractérisent par des queues fragiles et gonflées qui stockent la graisse, des corps compacts à fourrure dure, des nez arrondis prononcés, des oreilles arrondies et des yeux saillants. Toutes vivent dans des chaînes de montagne rocheuses (Watts et Aslin 1981). *Zyromys pedunculatus* est la seule espèce de ce genre inscrite aux annexes de la CITES.

10. Consultations

Le Northern Territory Department of Environment and Natural Resources, le Western Australian Department of Biodiversity, Conservation and Attractions, l'Australian Government Department of the Environment and Energy et l'Office of the Threatened Species Commissioner, ainsi que le Professor John Woinarski ont été consultés lors de la préparation du présent document.

11. Remarques supplémentaires

Aucune.

12. Références

Australian Government (2017). Threatened Species Prospectus. Australian Government Department of the Environment and Energy. Available on the internet at:

<http://www.environment.gov.au/system/files/resources/86e2d7df-6523-44b4-bb7a-692576bd0d67/files/threatened-species-prospectus.pdf> downloaded 7 March 2018.

ALA (2018). Atlas of Living Australia. *Zyromys* Thomas, 1909. Available on the internet at: <https://bie.ala.org.au/species/urn:lsid:biodiversity.org.au:afd.taxon:1b8cbc51-9707-4509-9b1e-cdc8a3291fc1#> downloaded 7 March 2018.

Cole, J. (1999). Recovery plan for the Central Rock-rat (*Zyromys pedunculatus*). Project Number 583. The Australian Government Department of the Environment and Heritage, Canberra, Australia.

Edwards, G.P. (2013a). Temporal analysis of the diet of the central rock-rat. *Australian Mammalogy* 35:43- 48.

Edwards, G.P. (2013b). Relative abundance of the central rock-rat, the desert mouse and the fat-tailed pseudantechinus at Ormiston Gorge in the West MacDonnell Ranges National Park, Northern Territory. *Australian Mammalogy* 35:144–148.

Eldridge, D.J. and James, A.I. (2009). Soil-disturbance by native animals plays a critical role in maintaining healthy Australian landscapes. *Ecological Management and Restoration* 10:s27-34.

Freeland, W.J., Winter, J.W. and Raskin, S. (1988). Australian rock-mammals: A phenomenon of the seasonally dry tropics. *Biotropica* 20:70-79.

Gaikhorst, G. and Lambert, C. (2009). Breeding and maintenance of the Central rock-rat *Zyromys pedunculatus* at Perth Zoo. *International Zoo Yearbook* 43: 212-221.

Letnic, M., Tamayo, B. and Dickman, C.R. (2005). The responses of mammals to La Niña (El Niño Southern Oscillation) – associated rainfall, predation, and wildfire in Central Australia. *Journal of Mammalogy* 86:689-703.

- Martin, G. (2003). The role of small ground-foraging mammals in topsoil health and biodiversity: implications to management and restoration. *Ecological Management and Restoration* 4:114-119.
- McDonald, P.J. (2012). Threatened Species of the Northern Territory – Central Rock-rat *Zygomys pedunculatus*. Available at https://nt.gov.au/_data/assets/pdf_file/0013/205510/central-rock-rat.pdf.
- McDonald, P.J., Pavey, C.R., Nano, C., Knights, K., Grantham, D., Ward, S.J., and Nano, C.E.M. (2013). Extant population of the Critically Endangered central rock-rat *Zygomys pedunculatus* located in the Northern territory, Australia. *Oryx* 47:303–306.
- McDonald, P.J., Brittingham, R., Nano C. and Paltridge, R. (2015). A new population of the critically endangered central rock-rat (*Zygomys pedunculatus*) discovered in the Northern Territory. *Australian Mammalogy* 37:97-100.
- McDonald, P., Ward, S., Nano, C., Pavey, C., Nano, T. and Nunn P. (2017). National Recovery Plan for the Central Rock-rat, *Zygomys pedunculatus*. Northern Territory Department of Environment and Natural Resources. Alice Springs, Northern Territory. Available at: <https://www.environment.gov.au/system/files/resources/1aef5fa4-4749-45fc-b7f9-ae87cb9340a/files/draft-recovery-plan-central-rock-rat.pdf> downloaded 7 March 2018.
- Nano, T.J. (2008). Central rock-rat *Zygomys pedunculatus*. In: Van Dyck, S and R. Strahan, eds. The Mammals of Australia. Third Edition. Pages 658-660 New Holland Publishers (Australia) Pty Ltd.
- Nano, T.J., Smith, C.M. and Jefferys, E. (2003). Investigation into the diet of the central rock-rat (*Zygomys pedunculatus*). *Wildlife Research* 30:513-518.
- TSSC (2018). Conservation advice *Zygomys pedunculatus*. Threatened Species Scientific Committee Available at: <http://www.environment.gov.au/biodiversity/threatened/species/pubs/68-conservation-advice-15022018.pdf> downloaded 7 March 2018.
- Watts C.H.S. and Aslin, H.J. (1981). The Rodents of Australia. Angus and Robertson, Australia.
- Woinarski, J. and Burbidge, A.A. (2016). *Zygomys pedunculatus*. The IUCN Red List of Threatened Species 2016. Available at: <http://www.iucnredlist.org/details/23324/0> downloaded 21 December 2017.
- Woinarski, J.C.Z., Burbidge, A.A. and Harrison, P.L. (2014). The Action Plan for Australian Mammals 2012. CSIRO Publishing, Collingwood.